

Le président: Bien. De toute façon vous l'avez lu. Y a-t-il quelqu'un d'autre?

M. Finigan: Mlle Gale dit qu'elle l'a lu.

Le président: En tout cas, le document peut être utile.

M. Finigan: Ne leur demandez pas ce qu'ils en pensent.

Le président: Je ne me soucie pas de ce qu'ils en pensent; il me suffirait qu'ils l'aient lu. S'ils l'avaient fait, ils nous auraient épargné certaines statistiques dont ils font état maintenant; ils y auraient trouvé plusieurs réponses. J'espère que le rapport que nous rédigeons sur la pauvreté connaîtra un meilleur sort que notre rapport sur la vieillesse.

Le sénateur Inman: M. Smith, à la page 1, au dernier paragraphe, vous affirmez:

Nous sommes convaincus que notre système actuel, que notre société, ont un besoin urgent de réformes.

Quelles réformes souhaitez-vous?

M. Smith: Un changement dans le mode d'accomplissement de nos fonctions serait la réforme la plus importante que je souhaiterais. Et elle s'en vient. Le Livre Blanc sur le développement social et l'assistance sociale l'endosse presque complètement. Telle était ma pensée quand nous avons écrit cette phrase.

Le sénateur Fournier: Vous n'aviez pas dans l'esprit la livraison du courrier?

M. Smith: Non, c'est du passé. Il est impérieux de faire disparaître radicalement l'humiliation qui s'attache au recours à nos services d'assistance sociale. Nous en sommes tous conscients.

Le sénateur Inman: Que suggérez-vous pour y arriver?

M. Smith: D'abord au Ministère nous pensons qu'il sera capital d'attaquer le problème en équipe. Le travailleur individuel traite des cas individuels, et il peut sans doute compter sur l'appui d'un directeur. Mais, avec la nouvelle approche, nous prendrons en main tous les aspects des problèmes familiaux, que ce soit le manque d'argent, des difficultés d'adolescence ou un besoin de consultation. Il nous faudra référer bien des cas à d'autres agences, comme ceux qui mettent en cause la santé physique et mentale et d'autres facteurs analogues; mais nous éviterons le chevauchement

des services. Nous venons chez nous de dresser des statistiques: 25 pour cent de nos clients sont aussi inscrits à l'Assistance sociale.

Le président: Quelle agence s'occupe de ces vingt-cinq pour cent?

M. Smith: L'Assistance à l'enfance.

Le président: L'Assistance sociale s'occupe aussi de ces cas, vous voyez là du chevauchement?

M. Smith: C'est exact; une perte de temps et d'argent. Ce qui fait que nous ne pouvons dispenser nos services à plus de gens.

Le président: Quand des personnes ont recours à vos services, leur demandez-vous si elles se sont adressées ailleurs et ce qu'on a fait pour elles?

M. Smith: Assurément.

Le président: Et si elles vous répondent affirmativement, comment réagissez-vous?

M. Smith: Je préférerais que M^{lle} Conohue réponde à cette question.

Mlle Bernadine Conohue, directrice de l'Assistance à l'enfance, au Ministère de la santé et du bien-être social: Je suis la directrice de l'Assistance à l'enfance, au Ministère de la santé et du bien-être social.

Actuellement au Ministère c'est notre service qui travaille de concert avec le Ministère de l'assistance sociale. Nous nous occupons surtout de la protection de l'enfance. Quand des enfants sont négligés ou peuvent le devenir, ils relèvent à la fois de l'Assistance à l'enfance et de l'Assistance sociale. Nous nous acquittons du travail professionnel, tandis que l'Assistance sociale assume les frais.

Mais nous espérons qu'une bonne partie de ce chevauchement prendra fin avec l'intégration des services.

D'autre part, nous espérons que la polyvalence complète des travailleurs entraînera une meilleure répartition des charges de travail. Il est très pénible pour un travailleur de s'occuper de 150 à 200 cas de familles indigentes, tandis qu'un autre travailleur, dans un service spécialisé, ne couvre que 50 ou 60 cas d'adoption ou 100 cas d'adoption et de mères de famille nécessiteuses. Aussi espé-